

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 22 Novembre 2018 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vauris Marie-Ange, Vauris Marie-Agnès, Vergne Jérôme

Absent excusé : Lamic Pascal

Date de convocation : 15 Novembre 2018

Secrétaire de séance : Cassabois Marie-Pierre

Le jeudi 22 Novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1 - Approbation PV réunion du 11 octobre

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Mise à jour tableau personnel communal

Le Maire rappelle les grades du ainsi que le nombre d'heures correspondant :

	CADRES D'EMPLOIS	Durée hebdomadaire	Nombre	
FILIERES	Titulaires		TC	TNC
Administrative	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	21 h 30		1
Technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35 h 00	1	
	Non Titulaires			
Administrative	Adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe Agence postale	25 h 00	} 1	
Technique	Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe Ecole 6 h + Mairie 4 h	10 h 00		
	Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe Ecole 16 h + MAJ site internet 3 h	19 h 00		1

ainsi que la modification des horaires de l'agent de service du SIVU Scolaire dont le contrat aidé s'est terminé fin octobre. A compter de Novembre, son nombre d'heures ayant été réactualisé à 16 heures hebdomadaires, en raison du péri-éducatif plus assuré, un nouveau contrat à durée déterminée a été établi.

3 – Adhésion au service RGPD et nomination délégué à la protection des données

Monsieur le Maire présente le service du Centre de Gestion concernant l'obligation des communes à adhérer au RGPD avec nomination d'un délégué qui doit être extérieur à la collectivité.

Il précise les coûts de cette prestation, selon le barème du nombre d'habitants, à savoir :

* mise en place de ce dispositif 275 €

* coût annuel de 390 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adopter la mise en place de ce dispositif à effet du 1er décembre 2018,
- d'inscrire les crédits au budget 2019,

4 – Constitution Commission de contrôle - Désignation d'un conseiller municipal

Monsieur le maire rappelle que jusqu'à présent une Commission administrative avait été nommée afin de prendre en compte les inscriptions et radiations sur les listes électorales. A partir de 2019, suite à la mise en place du Registre Electoral Unique, seul le maire pourra le faire. Cette nouvelle Commission de contrôle se réunira dans les cas suivants :

- * En cas de recours concernant une radiation,
 - * Chaque année d'élection, 21 à 24 jours avant, la commission de contrôle est convoquée afin de procéder aux vérifications des listes électorales.
- Aucun conseiller municipal ne s'étant proposé, Jérôme Vergne, le plus jeune du conseil, est désigné à la majorité pour faire partie de cette nouvelle commission.

5 – Convention d'utilisation Site de Barrières

Gilles FAU, Adjoint, présente au conseil municipal une proposition de convention du site de Barrières
Accord à l'unanimité.

6 – Devis borne incendie

Suite à l'établissement d'un devis pour remplacement d'une borne incendie :

Borne : 1 915 € - HT

Poteau : 2 070 € - HT

pour un montant total de 4 596 € TTC

Soumis à approbation, la borne est retenue pour un montant TTC de 2 298 €.

7 - Point sur les réunions passées et à venir

– *SIVU La Source* :

Les Amis de la Source souhaitent restaurer le kiosque, autorisation donnée par le SIVU.

Toutefois, le SIVU étant porteur du projet, l'association fera un don au SIVU du montant des travaux.

– *Rallye Castine* :

Réunion le 21 Novembre : deux associations participent à l'animation : Le Cochonnet Miersois ainsi que Les Croqueurs de pommes.

– STR Monsieur Cruzat pour la nouvelle signalisation dans le bourg :

* Stop à l'Ecole de chaque côté

* Cédez le passage avant le restaurant

* Stop à la boulangerie

Une demande de devis de panneaux a été faite auprès de Schelles.

– *CAUE et SDAIL*

Le 23 Novembre à 14 heures 30 pour le projet de la boulangerie afin d'établir le dossier DETR dont la date limite de dépôt est fixée au 14 Décembre.

8 - Culture et Patrimoine

✚ Barrières

- Réunion post-ADEFPAT (19 novembre) : Celle-ci a permis aux participants (certains des stagiaires de l'accompagnement) d'effectuer le bilan des sept réunions de travail, de recenser tous les domaines impliqués dans la gestion du site et d'envisager la création d'une association loi de 1901 dont le but principal sera la poursuite des réflexions et actions engagées.
- La convention d'utilisation élaborée par la commission est validée par le conseil à l'unanimité.
- Campagne Déclam 2019 : Un chantier européen sera de nouveau mis en place avec des stagiaires croates, italiens et français (18-28 avril). Une session supplémentaire (sans participation financière de la commune) pourrait avoir lieu (début juillet ou fin août).

✚ Art'Zimut

- L'association, partenaire de la municipalité, va débiter (décembre) la réalisation d'une série d'entretiens filmés auprès des Miersoises et Miersois.

↓ Arts, Scènes et Cie

- **L'association présentera aux élus et représentants associatifs (6 décembre) leur projet *Des Arts et des ailes*. Ce projet intéresse plusieurs lieux dont Barrières et la Source Salmière (27 juillet et 28 juillet). Aucune implication financière de la commune.**

↓ Centenaire menuiserie Cayre

- **La commission recevra lors de sa prochaine réunion (janvier) la famille Cayre afin de réfléchir au contenu et au déroulement de la commémoration du centenaire de leur entreprise.**

9 - Questions diverses :

- Achats à prévoir pour un montant de 3 244 € subventionnés à 70 % :
 - débroussailleur
 - broyeur de végétaux
- Achat de sapins prévus cette année : 1 grand et 4 petits
- Prochain conseil le 10 Décembre 2018 à 20 h 30.

Fin de la séance à 22 h 45